

JEUNES TALENTS / TALENTS LOCAUX

Dès la saison 2023-24, les structures des cadres de la relève proposées par **Swiss Ice Skating** ne seront accessibles qu'à partir de l'âge de 10 ans, du niveau T1 selon le modèle [FTEM en Patinage artistique](#) et d'une participation au programme [PISTE](#).

Aussi, afin de permettre une détection optimale des jeunes talents en Patinage artistique qui auraient les capacités à court ou moyen terme de participer à [PISTE](#) et par conséquent d'intégrer les cadres de la relève, **Swiss Ice Skating** a mis en place la possibilité d'une étape de transition (F3>T1) pour les moins de 13 ans, par l'inscription via son club sur une liste de jeunes athlètes rattachés géographiquement aux [cadres régionaux de la relève](#) pour l'obtention d'une **Swiss Olympic Talent Card Locale - niveau (T1)**. Une ou un jeune athlète qui s'oriente progressivement dans la filière du sport de compétition aurait ainsi la possibilité - mais sans aucune obligation - de participer aux programmes d'activités (et au suivi de parcours de l'athlète) organisés par les associations régionales dont elle ou il dépend.

- **OBJECTIF :**

L'objectif est de permettre une période de réflexion et d'adaptation aux exigences du sport de compétition pour tous les jeunes qui en auraient le désir et le niveau (en concertation avec leurs familles, entraîneurs et clubs). Ceci afin :

1. d'éviter un encouragement trop prématuré (ou inapproprié) d'un jeune sportif dans l'orientation vers le **Sport de performance** ;
2. d'intensifier l'entraînement des futurs "talents" de manière progressive et adaptée ;
3. de permettre aux jeunes athlètes de bénéficier dans leurs clubs d'une structure optimale d'entraînement avec une formation assurée par des entraîneurs professionnels ;
4. de conseiller convenablement les familles des jeunes athlètes ;
5. de répondre positivement aux offres cantonales quant à l'octroi de congés sporadiques ou de dispenses pour certains entraînements/compétitions (également possible au sein d'une école ordinaire) par l'attribution d'une SOTC Locale - niveau (T1) ;
6. de définir en temps utiles l'orientation correspondant à l'athlète, à son développement sportif, à ses capacités d'adaptation, de progression et en fonction de son évolution durant cette étape de transition (F3>T1).

- **CRITÈRES :**

L'inscription sur la liste des **Jeunes talents & talents locaux 2023-24** se fait sur la base des critères suivants :

	âge	niveau de test Swiss Ice Skating
Jeunes Talents	M10 né(e) depuis le 01/07/2013	Test Bronze de patinage libre obtenu avant le 02/04/2023
Talents Locaux	M13 né(e) depuis le 01/07/2010	Test Inter-argent Advanced obtenu entre le 05/12/2022 et le 16/04/2023

Attention : les athlètes de plus de 10 ans et de moins de 13 ans au 1er juillet 2023 qui ont obtenu le test Inter-argent Advanced avant le 5 décembre 2022 étant sélectionnables aux Championnats suisses dans leur catégorie d'âge doivent obligatoirement passer par **PISTE** pour l'obtention d'une Swiss Olympic Talent Card et ne pourraient en aucun cas bénéficier d'une inscription sur la liste des **Jeunes talents & talents locaux 2023-24**.

- **PROCÉDURE D'INSCRIPTION :**

Toutes les demandes devront être effectuées par le club de l'athlète via le système des membres de Swiss Ice Skating (**VVA**) du **1er mars 2023 jusqu'au 2 avril 2023** selon la procédure d'inscription suivante :

1. Dans la rubrique "choix de concours", sélectionner **Jeunes talents & talents locaux 2023-24**.
2. Choisir la demande de **SOTC Locale (M10 ou M13)** selon l'âge de l'athlète et sur la base des critères définis.
3. Valider l'inscription. Une confirmation par mail sera automatiquement envoyée.

Remarque : **aucune inscription tardive ne serait considérée pour des raisons logistiques et les délais de validation des SOTC demandés par Swiss Olympic**. Il est de la responsabilité des clubs de veiller au bon déroulement de la procédure d'inscription sur la liste des **Jeunes talents & talents locaux 2023-24** et aux entraîneurs locaux d'en déterminer sportivement et pédagogiquement le bien fondé.

Attention : les candidats au test Inter-argent Advanced à la session de tests de Swiss Ice Skating organisée le week-end du 15 et 16 avril 2023 qui souhaiteraient - en cas de réussite - avoir encore la possibilité d'être listés doivent toutefois et impérativement s'inscrire via la plateforme en ligne du système des membres (**VVA**) de Swiss Ice Skating **avant le 2 avril 2023**. La liste finale sera automatiquement adaptée en fonction des résultats.

- **INFORMATION ET CONTACT :**

Sabrina Martin (sabrina.martin@swissiceskating.ch),
entraîneure nationale de la relève adjointe en Patinage artistique